

Ford Blanquefort : le Tribunal de grande instance délibère ce jeudi



© JEAN-PIERRE MULLER / AFP

PARTAGES

Le délibéré du Tribunal de grande instance de Bordeaux est attendu ce jeudi dans l'affaire Ford Blanquefort. Les ouvriers accusent la direction de ne pas avoir tenu ses engagements, notamment le maintien de 1 000 emplois.

Par J.T.Publié le 02/11/2017 à 12:07

Au début des années 2000 ils étaient 4 000 ouvriers. Aujourd'hui, 800 personnes travaillent à l'usine Ford de Blanquefort et se battent pour le maintien de leur emploi. Ce jeudi 2 novembre, le Tribunal de grande instance de Bordeaux doit délibérer.

Le 24 mai 2013, un accord était en effet signé entre les dirigeants de Ford Europe et les pouvoirs publics pour sauver 1 000 emplois. Mais la menace plane toujours :

"On voit bien qu'on est véritablement en danger, on a l'impression que les pouvoirs publics ne mesurent pas l'urgence de la situation", estime Philippe Poutou, salarié de l'usine. On a l'impression même qu'il y a une sorte d'attentisme ou de naïveté qui peut nous coûter très cher."

C'est un cheval de bataille de l'ancien candidat à l'élection présidentielle. Selon lui, "Ford joue la

montre depuis

trop

longtemps".

Ça fait trop longtemps qu'ils encaissent l'argent public, qu'ils ne rendent pas de comptes et qu'ils ne respectent pas leurs propres engagements.

Jusqu'à présent, le tribunal n'a condamné Ford que sur le manque de consultation du Comité d'entreprise.